75e ANNEE — N° 2 *Publication mensuelle* FEVRIER 1981

Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDE EN 1906 — SOCIETE ROYALE
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Mme L. Vandermeiren, place Terdelt, 2
1030 Bruxelles. Bte 8. — Tél. 215 77 70.

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 Cercle Pégase
Cotisation : 200 francs Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs

1906

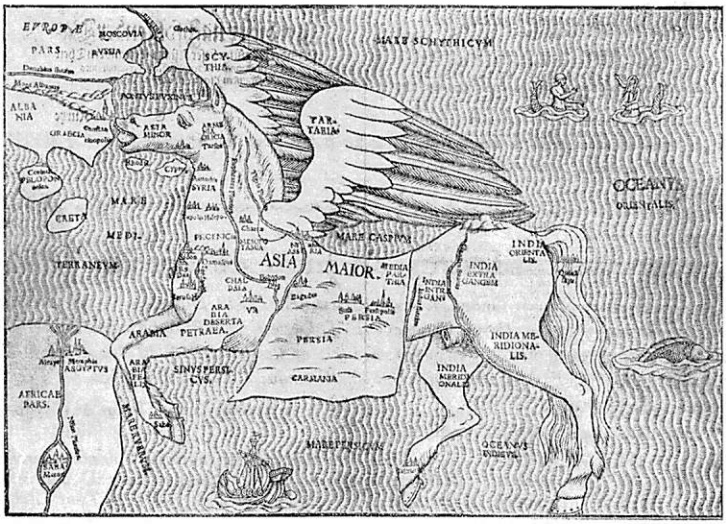

1981

ATTENTION ! ! Inscrivons-nous à temps

Nous vous rappelons que c'est à la séance du 2 février, que nous projetterons les dias prises par nos membres au cours de l'année 1980.

15-2-1981. — Tour du Limbourg, inscription pour le car, chez R. Porta, dès parution du bulletin. Tél. 770 39 94.

22-2-1981. — Les Fagnes, inscription pour le car, chez J. Gallet, jusqu'au 19 février. Tél. 569 05 04.

1-3-1981. — Liège 6e étape, inscription pour le train (50 %) chez R. Porta, jusqu'au 26 février. Tél. 770 39 94.

Notre Marathon des 7 et 8 mars 1981. — Pour inscription, voir en fin du bulletin.

Assemblée mensuelle du lundi 2 février 1981, à 20 h

Réunion dès 20 h au « **Au Char d'Or** », **rue du Marché aux Herbes, 89, 1000 Bruxelles.** L'assemblée sera ouverte à 20 h 30' précises, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 5 janvier 1981 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Les Fagnes ;
5. Notre grand banquet anniversaire du samedi 28 mars ;
6. Notre marathon des 7 et 8 mars ;
7. Randonnées aux Pays-Bas ;
8. Concours photographique ;
9. Perception des cotisations ;
10. Divers ;
11. Projection des dias 24 x 36 prises au cours de nos excursions en 1980, présentées par Luc et Lucette Vandermeiren.

Le Comité se réunira le jeudi 5 février 1981 à 20 h 30' à la BRASSERIE « LA REGENCE », **place Fernand Cocq, 1050 Bruxelles. Tél. 511 24 78.**

Excursions pédestres du mois de février 1981

Responsable des promenades : M. J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 569 05 04.
Responsable des randonnées : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 770 39 94.
Responsable du samedi après-midi : M. A. Moyson, rue Victor Rauter, 174, 1070 Bruxelles. — Tél. 521 82 67.
Responsable du mercredi : M. F. Vanderhulpen, rue du Ruanda, 17, 1040 Bruxelles. — Tél. 770 94 57.

SAMEDI 31 JANVIER 1981. — Réunion à 14 h 15' Aux Quatre-Bras (Tram 44). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : F. Vanderhulpen.

DIMANCHE 1er FEVRIER 1981. — Première manifestation de notre 75e anniversaire. Kermesse aux crêpes à Ronquières. — « Promenade » — Réunion à 9 h 30' à la Gare du Midi. Départ à 10 h 05' pour Lembeek. Arrivée à 10 h 26'. Lembeek, Virginal (P.-N.) ; Ronquières. A 16 h à la *Tour Glacée*, grande kermesse aux crêpes. Retour en train. 16 km. Pilotes : J. Splingard et J. Driesens.

« *Randonnée* ». — Réunion au terminus du tram 55 (Avenue du Silence). Départ à 8 h 30'. Sept-Fontaines, Bois de Hamme, Wauthier-Braine (P.-N.) ; Bois du Chapître, Hasquemont, Fauquez, Ronquières. 24 km. A 16 h kermesse aux crêpes comme ci-dessus. Retour en train. Pilote : J.-P. Smolders.

INSCRIPTION D'URGENCE DES PARUTION DU BULLETIN CHEZ J. DRIESENS. Tél. 218 01 96. 3 crêpes + 1 café, service et T.V.A. compris = 80 francs.

POUR PEGASE : TOUS A RONQUIERES

MERCREDI 4 FEVRIER 1981. — Départ à 11 h de Boitsfort, place Wiener (Terminus du tram 32 ou bus 42,51,95). Promenade circulaire. P.-N. à Hoielaart, église. Pilote : F. Vanderhulpen.

SAMEDI 7 FEVRIER 1981. — Réunion à 14 h 15' à la Gare de Groenendaal, Bus L536 à Ixelles, place Sainte-Croix à 14 h 15' ou Boitsfort-Etangs à 14 h 31'. Départ à 14 h 35'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : F Vanderhulpen.

SAMEDI 7 FEVRIER 1981. — Visite Guidée de Bruxelles. « La Cathédrale Saint-Michel ». — Réunion à 9 h 15' à l'entrée principale de la cathédrale (Grand escalier), visite guidée. En fin de matinée, visite du Musée de la Brasserie, entrée 10 francs. Pilote-Guide : M. L. Verboven.

DIMANCHE 8 FEVRIER 1981. — « Promenade ». — Réunion à 9 h 15' Gare du Q.-L. Départ à 9 h 39' pour Rixensart. Arrivée à 10 h 02'. Bois de Limal, Bierges (P.-N.) ; Bois de Manil, Au trou du Haut, Limal. 20 km. Retour en train Pilote : A. Moyson.

DIMANCHE 8 FEVRIER 1981. — « *Randonnée* ». — Réunion à 8 h 30' Gare du Q.-L. Départ à 9 h pour Ottignies. Arrivée à 9 h 14', Ottignies, Céroux-Mousty, Franquenies, Beaurieu, Mont-Saint-Guibert, Tour des Sarrasins, Chapelle N.-D. de Bon Secours, Gentinnes (P.-N.) ; Haltiau, Ferme du Bois, Château du Foriest, Ardenelle, Ferme de Bertinchamps, Ferme Pendeville, Gembloux. 25 km. Retour en train. Pilote : R. Porta.

MERCREDI 11 FEVRIER 1981. — Départ à 11 h de Boitsfort (Clinique C. de Paepe, Tram 32 ou Bus 51). Promenade circulaire. P.-N. à Linkebeek-église. Pilote : F. Vanderhulpen.

SAMEDI 14 FEVRIER 1981. — Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco (Terminus du tram 18). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : A. Moyson.

DIMANCHE 15 FEVRIER 1981. — « *Promenade* ». — Réunion à 9 h Gare des autobus à Bruxelles-Nord. Départ à 9 h 20' pour Blanden via Louvain. Arrivée à 10 h 51'. Blanden, Bois de Molendaal, Ferme des Biches, Tourinnes-la-Grosse (P.-N.) ; Grande Creyette, Tilleul Duchêne, Bois des 9 Bonniers, Melin. 18 km. Retour en bus à Bruxelles Q.-L. Pilote : J. Splingard.

DIMANCHE 15 FEVRIER 1981. — « *Randonnée* ». — *Tour du Limbourg, 7e étape* . — Réunion à 8 h Gare centrale, arrêt des Europabus. Départ en car à 8 h 15' pour Wolber, Vroenhoven, Kanne, Tranchée d'Eben-Emaal, Ecluse de Lannaye, Réserves Naturelles de la Tombe, Hoyoul, Eben-Ezer, Wonck (P.-N.) ; Bassenge, Roclenge-sur-Geer, Sluse. 25 km. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilote : L. Vandermeiren.

MERCREDI 18 FEVRIER 1981. — Départ à 11 h de Auderghem-Forêt (Tram 44). Promenade circulaire. P.-N. à Tervuren église. Pilote : F. Vanderhulpen.

SAMEDI 21 FEVRIER 1981. — Réunion à 14 h 15' à Auderghem-Forêt (Tram 44, arrêt après les 3 Couleurs). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : F. Vanderhulpen.

DIMANCHE 22 FEVRIER 1981. — « *Pour Tous* » — *Les Fagnes — Vallées de la Schwalm et de la Roer.* — Réunion à 7 h 30' Gare Centrale, arrêt des Europabus. Départ en car à 8 h pour Sourbrodt. Walbruck, Rurbusch, Hezzogenvenn, Schwarzevenn, Am Littebroich, Kalterherberg (P.-N. au Brandeburg) ; Moulin de la Schwalm, Vallée de la Schwalm, Dreistegen (Schwalm et Roer), Monschau. 20 km. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilote : J. Gallet.

DIMANCHE 22 FEVRIER 1981. — « *Promenade circulaire* ». — Réunion à 9 h 30' à Tervuren parc (Terminus du tram 44). Départ à 9 h 45'. Vossem, La Voer, Weeberg, Bredeweg, Zavelberg, Kamerstreek, Bertem (P.-N.) ; Zonneveld, Walenpoot, Vijfwegen,Vrebos, Tervuren. 21 km. Retour en tram. Pilote : J. Driesens.

MERCREDI 25 FEVRIER 1981. — Départ à 11 h de Uccle (Avenue du Silence, terminus du tram 55). Promenade circulaire. P.-N. à Rhode-Saint-Genèse, rue Termeulen. Pilote : F. Vanderhulpen.

SAMEDI 28 FEVRIER 1981. — Réunion à 14 h 15' Place Wiener à Boitsfort (Terminus du tram 32 ou bus 42, 51, 95). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : A. Moyson.

DIMANCHE 1er MARS 1981. — « *Promenade* ». — Réunion à 9 h 40' Gare du Q.-L.. Départ à 10 h pour Tilly, via Ottignies. Arrivée à 10 h 42'. Gentissart, Haute-Heuval, Bois de Sartage, Sart-Messire-Guillaume (P.-N.) ; Sueri, Beaurieu, Bruyères, Bois des étoiles, Ottignies. 20 Km. Retour en train. Pilote : R. Jacques.

DIMANCHE 1er MARS 1981. — « *Randonnée* ». — *Bruxelles-Liège 6e étape.* — Réunion à 8 h 15' Gare Centrale. Départ à 8 h 47' pour Waremme. Arrivée à 9 h 45'. De Waremme à Tongres par la vallée du Geer. 25 km. Retour en train via Hasselt. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilote : J.-P. Smolders.

MERCREDI 4 MARS 1981. — Départ à 11 h. Entrée du Bois de la Cambre (Tram 23 ou 90). Promenade circulaire. P.-N. à Uccle-Verrewinckel, avenue Buysdelle. Pilote : F. Vanderhulpen.

ECHOS

CARNET NOIR. — Il y a deux ans, nous nous réjouissions avec notre membre Mme Van Pevenaeyge, à l'occasion du centenaire de sa mère.

Aujourd'hui, hélas, nous devons nous incliner devant la mort inexorable, qui a mis fin à cette belle longévité.

Le Cercle Pégase présente à Mme Van Pevenaeyge, spécialement au nom de tous les habitués aux promenades, ses vives condoléances.

COTISATION ANNUELLE. — Comme chaque année, le Trésorier se tiendra à votre disposition à la séance mensuelle pour recevoir votre cotisation 1981, soit 200 francs, ou bien par versement au C.C.P. 000-0147212-63 du Cercle Pégase à Bruxelles. Les nouvelles inscriptions présentées aux séances d'octobre, de novembre et de décembre sont valables pour 1981. Le Trésorier vous remercie d'avance.

NOMINATION DE MEMBRES D'HONNEUR. — En sa séance du 8 janvier 1981, première de la septante-cinquième année de PEGASE, le Comité a décerné le titre de membre d'honneur à trois très anciens membres.

MM. Paul DEVERD et Emile HAUS sont en effet venus à nous en 1931 et ont participé pendant bien des années à nos excursions cyclistes. Cinquante années de fidélité ininterrompue constituent un record qui devait être souligné.

C'est à Justin DRIESENS, notre très actif et plus que dévoué directeur des fêtes, que va la troisième promotion. Tout le monde y applaudira. Il est vrai que notre toujours jeune directeur des fêtes n'a « que » quarante-six ans de présence au Cercle, mais que de travail accompli au profit de nous tous pendant ces années-là. Et c'est loin d'être fini. Bravo et merci, Justin.

CARTES I. G. N. — Les membres qui désireraient des cartes de l'Institut Géographique National, peuvent les obtenir en s'adressant à Raymond JACQUES, soit au cours des excursions, soit à la séance mensuelle. Ils les recevront à la séance mensuelle suivante.

Assurance (1)

Que faire en cas d'accident ?

Lorsque le marcheur a été blessé, dans les limites des garanties couvertes par l'assurance, il doit :

1. Faire constater l'accident par le club organisateur quel qu'il soit, et réclamer une attestation de déclaration à ce club.

2. Informer son club qui rédigera la déclaration prévue.

3. Le secrétaire de ce club renverra au responsable national «Assurance», dans les 8 jours de l'accident, la déclaration ad hoc dûment remplie.

Si pour une raison quelconque, le blessé ne peut fournir directement le certificat, le club préviendra par lettre le responsable national «Assurance» du sinistre, en attendant de recevoir la déclaration remplie.

Là se borne le rôle du club.

Que doit faire le blessé après la déclaration ?

Lorsqu'il aura déclaré le sinistre, le blessé se fera soigner et conservera toutes les factures.

Il devra acquitter celles-ci au préalable de tout remboursement de l'assurance.

Après les avoir présentées à la mutuelle dont il est membre, il se fera délivrer par cet organisme une attestation stipulant le montant non remboursé par lui.

C'est cette somme qui lui sera remboursée, dans les limites des garanties couvertes par l'assurance.

Il enverra cette facture au responsable national «Assurance» qui la transmettra à la SMAP.

(1) Prière de s'adresser à Roger VERSLUYS, 14, place Fernand Coq, 1050 Bruxelles. Tél. 512 74 51, ou à la séance mensuelle. 50 francs + 9 francs de frais de port.

Banquet du 75e anniversaire

Le samedi 28 mars 1981, nous commémorerons le 75e anniversaire de notre cher Pégase par un grand banquet qui aura lieu à ARRAS à l'Hôtel de l'Univers. Nous nous y rendrons en car, nous ferons une visite d'Arras (Voir article d'autre-part) et vers 13 h nous aurons le dîner. Le menu vous sera communiqué par le bulletin du mois de mars.

Le coût du déplacement sera de 700 francs (Dîner, transport et pourboire), boissons non comprises.

Les inscriptions avec paiement, peuvent se faire aux séances des 2 février et 2 mars au plus tard, ou chez Fr. Smolders tél. 216 79 57 ou chez R. Porta, tél. 770 39 94.

Nous ne doutons pas que vous ferez un effort particulier, pour venir en grand nombre à cette manifestation et notre appel va aussi aux anciens, pour que dans une réunion fraternelle, nous puissions prouver notre attachement et notre fidélité à notre cher PEGASE.

Arras

ARRAS, chef-lieu du Pas-de-Calais, sur la Scarpe, à 72 mètres d'altitude à 178 km au Nord de Paris et à 51 km au Sud-Ouest de Lille ; 45.000 habitants, les Arrageois.

Dans une situation de carrefour, notamment entre Paris et le Nord, à l'extrémité orientale de l'Artois, Arras, noyau d'une agglomération de plus de 80.000 habitants, est une ville à prépondérance tertiaire (administration et commerce), conservant malgré les ravages de la guerre d'importants témoignages d'un riche passé. L'ancienne capitale de l'Artois conserve notamment, la Grand'Place et la place des Héros (ou petite place), ensemble flamand des XVIIe et XVIIIe siècles, restauré avec hôtel de ville et beffroi reconstruits au XXe siècle, l'ancienne abbaye Saint-Vaast, dont l'église a été érigée en cathédrale, Arras étant le siège d'un évêché. L'industrie est cependant représentée par les constructions mécaniques, l'alimentation et le textile.

Notre marathon du 75e anniversaire

Nous vous informons que PEGASE organisera à l'occasion de son 75e anniversaire, son marathon annuel piloté sur une distance classique de 42 km le DIMANCHE 8 MARS 1981, précédé d'un pré-marathon d'une distance de 33 km, le SAMEDI 7 MARS 1981. 42 km + 33 km = 75 ans.

Chacun pourra selon son désir participer à l'une ou l'autre de ces journées ou aux deux journées réunies.

Le PRE-MARATHON partira le SAMEDI 7 MARS 1981 devant la prison de Namur (derrière la gare) à 8 h 30' précises, gagnera Bomel et Saint-Marc où auront lieu les formalités d'inscription (Salle Mieux-être, 20, rue du Haut-Bois. Tél. 081/22 57 26. Par le Fort d'Emines, le Domaine de la Falize, on gagnera Les Isnes ou aura lieu le pique-nique (Salle du Club des Jeunes en face de l'église. Tél. 081/56 68 28. Par Golzinne, Vichenet, et Corroy-le-Château on arrivera à Gembloux. 33 km. Retour en train à Bruxelles à partir de 16 h 37'.

Pour rejoindre Namur, un train à Bruxelles-Midi à 7 h 23' ; Bruxelles Central à 7 h 27' ; Bruxelles-Nord à 7 h 31' ; Bruxelles-Schuman à 7 h 39' et Bruxelles-Q.-L. à 7 h 41' arrivera à Namur à 8 h 18'.

Le MARATHON HABITUEL partira le DIMANCHE 8 MARS 1981 de l'Hôtel des Voyageurs à Gembloux (Tél. 081/61 18 06) à 8 h 30' précises où auront lieu dès 8 h les formalités d'inscription. Par Saint-Géry, et Gentinnes on arrivera à Sart-Messire-Guillaume au Café « Le Sart » où aura lieu le pique-nique (1 h) ; puis par Noirhat, le Château de Pallandt et Couture-Saint-Germain, on arrivera à Ohain où aura lieu une halte-ravitaillement de 30 minutes ; par le Domaine Solvay et le Champ de Course de Groenendaal, on arrivera à Boitsfort. 42 km.

Chaque participant recevra au départ une feuille de route qu'il voudra bien faire estampiller aux différents contrôles. Ceux-ci seront ouverts quelques minutes avant le passage théorique.

ON MARCHERA A L'ALLURE DE 5 KM/HEURE

A partir d'une distance de 21 km, le Cercle délivrera un brevet, en attestation de la performance accomplie.

Les inscriptions seront prises jusqu'au 1er mars 1981 par versement au compte N° 001.0010340.37 de Raymond Jacques à Bruxelles. Droit d'inscription : 25 francs ; Médaille spéciale du 75e anniversaire + droit d'inscription (2 journées) = 200 francs ; Médaille habituelle + droit d'inscription (Une des deux journées = 150 francs).

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX A CETTE BELLE MANIFESTATION

N. B. Il ne sera pas envoyé de convocation spéciale aux Pégaseux, cet article en tenant lieu.

Imp. Reynaert-Van Deun, r. Frœbel, 9, 1000 Brux. Tél. 02/512 22 54